



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2026**

**OBJET :**

**DISPOSITIONS ORGANIQUES**

**24) Théâtre d'Ivry Antoine Vitez**

Conseil d'administration - Désignation des représentants de  
la Ville - Désignation des personnalités qualifiées

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil .....	49
Nombre de Conseillers en exercice .....	49
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

*Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu*

#### **PRESENTS**

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Sahra ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruththiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPRez, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES**

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)  
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD  
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI  
Nourdine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)  
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

#### **ABSENTS EXCUSES**

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)  
Nourdine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

*(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)*

## **DISPOSITIONS ORGANIQUES**

### **24) Théâtre d'Ivry Antoine Vitez**

Conseil d'administration - Désignation des représentants de la Ville - Désignation des personnalités qualifiées

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33,

vu sa délibération du 20 juin 2007 décidant la création de la régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière du Théâtre d'Ivry Antoine Vitez, approuvant ses statuts et désignant les membres du Conseil d'administration,

vu les statuts de la régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière du Théâtre d'Ivry Antoine Vitez,

vu le procès-verbal d'élection des conseillers municipaux du 22 mars 2026,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints en date du 28 mars 2026,

considérant qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil municipal, de désigner des nouveaux membres, soit trois membres du Conseil municipal et deux personnalités qualifiées, au conseil d'administration du Théâtre d'Ivry Antoine Vitez,

vu les résultats du vote auquel il a été procédé,

### **DELIBERE**

*(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)*

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNNE comme suit les cinq membres du Conseil d'administration de la régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière du Théâtre d'Ivry Antoine Vitez :

Au titre de représentants du Conseil municipal :

- Méhadée BERNARD
- Fabienne OUDART
- Alexandra MORTET

Au titre de personnalités qualifiées :

- Ira WIZENBERG
- Laurence DE MAGALHAES

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 20/04/2026

RECU EN PREFECTURE

LE 20/04/2026

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20260409-DEL20260409\_24-DE  
Date de télétransmission : 20/04/2026  
Date de réception préfecture : 20/04/2026